

édito

A. MARIE

Président de la Haute Comté



Chers concitoyens

C'est toujours un honneur de vous rendre compte des différentes actions menées sur votre territoire, et celles qui se préparent pour notre avenir. La conjoncture est compliquée, et les initiatives doivent être entreprises de façon raisonnée ; mais qui ne progresse pas régresse, et notre territoire a besoin de se structurer, d'avancer, et les services de se développer.

L'aménagement numérique - délégué au syndicat départemental - se poursuit ; cela représente économiquement un effort important pour nous tous, puisque notre collectivité participe à hauteur de 9 € par an et par habitant, soit 180 000 € par an. Ce chantier durera au-delà de notre mandat. Le service des accueils de loisirs sans hébergement (mieux connu sous le nom de « périscolaire ») se structure également ; au premier janvier prochain, une délégation de service public sera signée avec le prestataire, avec comme trame de fond le souci de rationaliser les coûts et l'offre de service.

Dans le même esprit, nous avons lancé avec tous les élus des 38 communes un projet de mutualisation. Ce projet est complexe et délicat, mais nous permettra là aussi de rationaliser les coûts, et de partager nos moyens ; nous ferons progresser cette mutualisation au fil de l'eau, au rythme des communes, selon leurs besoins, leur volonté, leurs offres. Et puis, nous sommes soumis comme tous aux nouvelles réglementations, aux nouvelles compétences qui nous sont confiées par les lois NOTRE, Gemapi et autres. Notre communauté de communes va donc acquérir la compétence « création et gestion des offices de tourisme ». Pour la mener à bien, je tiens à ce que nous nous inscrivions dans une démarche de destination touristique large, qui pourrait - je l'espère - aller de Passavant-la-Rochère à la Planche des Belles-Filles. Bon nombre d'élus y sont favorables, et ont compris que l'enjeu dépasse largement les périmètres de nos communautés de communes respectives.

Afin de pouvoir atteindre nos objectifs, nous allons, tous les élus réunis, porter une réflexion pour se donner les marges de manœuvre nécessaires. Notre territoire doit poursuivre ses actions, avec vous !

Bien à vous,
Anthony Marie

Directeur de la publication : Anthony Marie
Rédacteur en chef : Georges Bardot
Rédaction, graphisme et maquette : Emilie Cartier
Impression : Deklic Graphique
ISSN : 2108 - 209X // Dépôt légal : octobre 2014

CCHC : 57 Rue des Ballastières- 70320 Corbenay
Tél. : 03 84 94 17 93 - Fax : 03 84 94 15 59
www.cchc.fr

Retrouvez toutes ces informations et bien plus encore sur le site :

www.cchc.fr

La CCHC en action
Actualité

LE RSP/PIJ

Le Relais Services Public-Point Information Jeunesse déménage et réorganise ses horaires

LOGEMENT

Deuxième année pour l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

MANIFESTATION CULTURELLE

Le Jour le Plus Court en Haute Comté

PETITE ENFANCE

Relais Parents Assistants Maternels : soirée d'information !

La CCHC et VOUS
Services

FAB LAB

Première rencontre-échange autour du thème «Un Fab Lab en Haute Comté, et après...»

LE RSP/PIJ

Vente de la Carte Avantages Jeunes

PETITE ENFANCE

Roul'tibou : la garderie itinérante fait deux haltes sur le territoire !

LE SPANC

Un Bureau d'études désigné. Rappel sur l'obligation de contrôle en cas de réhabilitation de votre installation

La CCHC et VOUS
Le point

AMENAGEMENT

Prescription du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PATRIMOINE

Deuxième succès pour les Journées du Patrimoine

PETITE ENFANCE

Le Petit Coucou de Vauvillers souffle sa dixième bougie !

La CCHC en action
Agenda

FAB LAB



Seconde rencontre échange organisée courant novembre afin de poursuivre le travail entamé lors de la première table ronde. **N'hésitez pas à nous rejoindre !**

RPAM



A l'occasion de la journée des Assistants Maternels, **le 19 novembre**, le Relais Parents Assistants Maternels organise une **matinée spéciale !** Les enfants seront pris en charge par les animatrices du RPAM pendant que les assistant(e)s maternel(le)s assisteront aux différents ateliers.

RPAM



Le **17 décembre**, le RPAM propose aux **parents et assistants maternels** de venir assister au **spectacle de Noël, avec leurs enfants** qui pourront également **rencontrer le Père Noël** qui passera en fin de matinée !

MÉDIATHÈQUE



Rendez-vous les **18, 19 et 20 décembre**, pour la seconde édition du festival du court-métrage **Le Jour le Plus Court** en Haute Comté. Des projections gratuites à **Corbenay, Vauvillers et Fougerolles**. Entrée libre.

L'ACTUALITÉ

Relais Services Publics / Point Information Jeunesse

Changement d'adresse



Le RSP /PIJ a intégré **ses nouveaux locaux** au sein du siège de la Communauté de Communes de la Haute Comté.

Retrouvez désormais Camille, Lysiane et Saïda au **57 rue des Ballastières à Corbenay**.

Le numéro de téléphone reste le même : **03.84.49.76.25**.

Les permanences des partenaires sont maintenues :

Mission locale : Tous les lundis de 13h30 à 16h sur rendez-vous

Amélioration du logement : 3ème mercredi de chaque mois de 10h30 à 12h

Pôle Emploi : Atelier mensuel

CIRFA : 3ème mercredi de chaque mois de 14h à 16h



mail : rspij@cchc.fr

Nouveaux horaires

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	08H30 - 12H00 Corbenay	13H30 - 17H00 Corbenay
MARDI	09H00 - 12H00 Vauvillers	13H30 - 17H00 Corbenay
MERCREDI	09H00 - 12H00 Corbenay	13H30 - 17H30 Corbenay
JEUDI	08H30 - 12H00 Corbenay	14H00 - 17H00 Vauvillers
VENREDI	08H30 - 12H00 Corbenay	13H30-17H00 Corbenay
SAMEDI	09H00-12H00 - 1 samedi sur 2 - les semaines impaires Corbenay	FERME



La structure est fermée
le dernier jeudi de chaque mois



MANIFESTATION CULTURELLE

Le Jour Le Plus Court 2015

2015
Le Jour Le Plus Court
Fête du court métrage
en Haute Comté

Vendredi 18 décembre à 20h
Soirée d'ouverture
Siège de la CC de la Haute Comté à Corbenay

Samedi 19 décembre à 20h
Salle des fêtes de Vauvillers

Dimanche 20 décembre à 14h30
Salle des fêtes de Fougerolles

PROJECTIONS GRATUITES

CINÉMA POUR TOUS

Plus d'infos sur le site de la CCHC et sur www.lejourlepluscourt.com

ENFANCE JEUNESSE

Soirée d'information au RPAM !



Le 15 octobre dernier, les assistants maternels ont assisté à une soirée d'information organisée par l'IRCEM, groupe de protection sociale des emplois de la famille. Ce moment a permis à l'ensemble des présents de mieux connaître leurs droits.

LOGEMENT

Améliorer l'habitat en Haute Comté

Rénover vos logements grâce aux aides de la Communauté de Communes, de l'ANAH et du Conseil Départemental

Après une 1^{ère} année d'animation, **l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Haute Comté tire un bilan très encourageant.**

Au total entre le 15 Juillet 2014 et le 14 Juillet 2015, ce sont **74 logements qui ont bénéficié de subvention**. Le taux d'aides moyen, pour les propriétaires occupants, oscille entre 70 et 73% du montant des travaux réalisés et il varie de 42 à 47% pour les propriétaires bailleurs.

Cette opération est entrée dans sa deuxième année. Elle a pour but de **vous accompagner gratuitement** dans le projet de **réhabilitation et de rénovation de votre logement** ou d'un logement locatif grâce à des **aides financières** et une **assistance administrative et technique** (diagnostic, montage du dossier, recherche de financements et établissement du dossier de subventions...).

Que vous soyez **propriétaire occupant ou bailleur de logement** (loués ou vacants), sous respect des conditions requises par les financeurs et selon la nature des travaux envisagés, vous pouvez bénéficier d'aides allant jusqu'à 70% de subventions cumulées possibles pour les propriétaires occupants et jusqu'à 55 % de subventions pour les propriétaires bailleurs.



Pour tout renseignement, contactez :
HABITAT & DÉVELOPPEMENT
2 PLACE DU MOULIN DE PRES - 70 000 VESOUL
03.84.75.94.43 - E-mail : contact@hd70.com



LES SERVICES

FAB LAB DE LA HAUTE COMTE

Première rencontre-échange autour du FAB LAB de la Haute Comté



Le 10 octobre dernier, une quinzaine de personnes toutes compétences confondues, se sont retrouvées au siège de la CCHC. Elles ont débattu et échangé sur les axes et orientations à donner au futur Fab Lab. Ce lieu ouvert à tous permettra d'apprendre à utiliser différents outils numériques (imprimante 3D, découpeuse laser...) pour créer de nouveaux objets ou reproduire des pièces cassées. L'espace de coworking sera un espace destiné à des personnes souhaitant échanger et travailler de manière collaborative et pourra accueillir des créateurs d'entreprises. La rencontre s'est articulée autour de 3 questions fondamentales : Que souhaiteriez-vous faire au Fab Lab ?, Quels savoir-faire souhaiteriez-vous y partager ? Que souhaiteriez-vous y découvrir ? Plusieurs pistes intéressantes ont déjà émergé, et vont permettre de mettre au point un programme d'animation correspondant aux attentes des usagers du territoire.

Considérant ce projet porteur et fédérateur mais également potentiellement incubateur pour les start-up, comme cela a été le cas pour le Fab Lab de Biarne, qui a déjà vu naître plusieurs entreprises, les élus de la CCHC l'ont validé lors du dernier Conseil Communautaire.



Nous vous rappelons que toute personne, intéressée par le projet, peut participer soit en assistant à la prochaine rencontre-échange qui aura lieu courant du mois de novembre, ou en nous faisant parvenir ses propositions ou interrogations. Contact par mail à fablab@cchc.fr, par téléphone au 03 84 94 17 93 ou via notre page Facebook www.facebook.com/cyberhautecomte.

Retrouvez les informations concernant le Fab Lab (présentation, compte rendu de la rencontre du 10 octobre...) sur notre site internet www.cchc.fr

SPANC

Bureau d'études choisi

Le **Bureau d'Etudes BC2i** a été sélectionné pour effectuer **les diagnostics initiaux** sur les communes suivantes: Demangeville, Fontenois-la-Ville,



Hurecourt, Mailleroncourt-Saint-Pancras, Montdoré, Passavant-la-Rochère et Vauvillers.

La campagne, d'environ 230 diagnostics, a commencé début octobre, sur la commune de Passavant.

Rappel important

Il est important de préciser qu'il est obligatoire que le SPANC valide votre projet de réhabilitation avant la réalisation des travaux.



Dans le cas contraire, l'installation réalisée ne pourra être considérée conforme.

RSP / PIJ

Vente de la Carte Avantages Jeunes

Comme chaque année, le RSP/PIJ de la Haute Comté propose la carte Avantages Jeunes !

Avec cette carte, **les jeunes de moins de trente ans, tous statuts confondus**, peuvent bénéficier de nombreuses réductions et gratuits pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne en Franche-Comté.

Pour seulement 7€, trois types d'avantages:



- **des avantages permanents** : valables à chaque présentation de la carte Avantages Jeunes auprès du partenaire sur toute la région Franche-Comté.
- **des offres valables une seule fois** sous forme de coupons détachables : sur présentation de la carte et remise du coupon.
- **un bon de 6€ à valoir en librairie**

Il n'y a pas de minimum d'âge. Les enfants peuvent en bénéficier mais les avantages doivent concerner les enfants et non les parents.

ENFANCE JEUNESSE

Roul'tibou



La halte-garderie itinérante Roul'Tibou accueille vos enfants, de 2 mois et demi à 4 ans, dans les mêmes conditions qu'une crèche :

- **Une équipe de professionnels** : une Éducatrice de Jeunes Enfants (directrice) et une auxiliaire de puériculture
- **Du matériel adapté,**
- Des **activités** manuelles et jeux de **motricité**...
- L'apprentissage de la **socialisation** pour l'enfant,

Les animatrices de la garderie itinérante assurent un accueil sur deux communes du territoire :

- **Le lundi matin de 8h30 à 12h15 à Saint-Loup sur Semouse** : Centre socio-culturel
- **Le jeudi matin de 8h15 à 12h à Conflans sur Lanterne** : Salle des Associations

Elle permet aux familles de trouver un moment de répit, de se rendre à des rendez-vous médicaux ou de recherche d'emploi,...

Le service est ouvert durant **les 36 semaines de classe**.

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à contacter **Marie-Noëlle Girardet**, la directrice, qui se fera un plaisir de vous renseigner. Soit par **téléphone au 06.75.19.65.51** ou **en vous rendant directement à St-Loup ou Conflans** lors de leur demi-journée de présence.



LE POINT

AMENAGEMENT

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : Quelques explications

La Communauté de communes de la Haute comté a prescrit, à l'unanimité, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la Haute Comté (PLUI) le 8 juillet 2015.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), c'est quoi ?

Le PLUI est un document d'urbanisme commun aux 38 communes de la Communauté de Communes de la Haute Comté (CCHC). Il définit la politique globale d'aménagement et de développement des communes au travers d'un « projet de territoire partagé » par les élus et concerté avec les habitants.

Le futur PLUI de la Haute Comté doit concilier les enjeux sociaux, environnementaux et économiques afin d'assurer la qualité de vie de tous les habitants.

En quoi le PLUI est-il important pour les habitants ?

Le PLUI définit la stratégie de planification du territoire intercommunal pour les 15 années à venir. Ce document aura des incidences directes sur la vie quotidienne des habitants. Il fixera les règles d'occupation et d'utilisation du sol en répondant à ces questions : « où, quoi et comment construire ? ».

Le PLUI : un document soumis à la concertation

Le PLUI se construit en collaboration avec les communes et en concertation avec la population. Il est primordial dans l'avancée du projet que les habitants, les associations et tous les acteurs du territoire s'expriment et fassent part de leurs remarques, requêtes et avis.

Ainsi, tout au long de la procédure, vous pouvez venir consigner vos observations et/ou propositions sur le registre de concertation mis à votre disposition dans votre mairie et à la Communauté de communes de la Haute Comté.

Vous pouvez également écrire à Mr le Président de la CCHC, 57 rue des Ballastières 70320 Corbenay ou par courrier électronique à plui@cchc.fr.

Vous trouverez également des informations sur l'avancée du projet sur le site internet de la CCHC : <http://www.cchc.fr>



Nous vous conseillons également de consulter régulièrement le panneau d'affichage de votre mairie afin d'être informé des avancées du projet, des futures réunions publiques d'information, d'expositions consacrées au Projet d'Aménagement et de Développement Durable....

PETITE ENFANCE

La Crèche de Vauvillers fête ses 10 ans !

Ouvert depuis août 2005, le multi-accueil (il propose de l'accueil régulier en crèche, et de l'accueil ponctuel en halte-garderie) a fêté ses 10 ans avec les enfants



et leurs familles à l'occasion de la fête de fin d'année. Anthony Marie, le président de la CCHC, a remercié les familles et salué le travail de l'équipe, dont une partie est présente depuis le début !

Point d'orgue de la fête, le magicien Rody a proposé un spectacle aux plus jeunes, puis des close up tout au long de la soirée, proposant de petits tours en passant de groupes en groupes ! Ces animations ont connu un franc succès ! Pour finir, Prodyge a hypnotisé certains parents ... avec des résultats spectaculaires !

Un lâcher de ballons multicolores est venu ponctuer ce moment, pour le plus grand bonheur des petits ! Si un ballon s'est posé dans votre jardin, n'hésitez pas à envoyer une carte postale aux enfants !

Une soirée très appréciée de tous !

MÉDIATHÈQUE ET PATRIMOINE

Journées du Patrimoine 2015 : un vrai succès populaire !



Pour la seconde année consécutive, les communes de Haute Comté se sont regroupées autour d'une seule et même envie : promouvoir le patrimoine et les richesses culturelles locales.

C'est ainsi que les 18-19 et 20 septembre derniers, lors des Journées du Patrimoine, les Hauts Comtois, d'un bout à l'autre du territoire, n'ont pas ménagé leurs efforts pour organiser visites, balades, expositions et conférences autour d'un thème commun : Au fil de l'eau... la Haute Comté.

Equipes municipales, passionnés d'histoire locale, ou amoureux de leur village, les habitants ont tout mis en œuvre pour éveiller la curiosité des visiteurs et dévoiler des richesses parfois insoupçonnées à Anjeux, Bouligney, Corbenay,



Dampierre, Fontaine, Pont du Bois, Saint-Loup, Selles, et Vauvillers... Car la Haute Comté est riche ! De nombreux sites naturels ou industriels, des savoir-faire uniques, une architecture authentique restent encore à découvrir et promouvoir. La Communauté de Communes y travaille et vous prépare pour bientôt d'autres découvertes au cœur des villages.

Si vous souhaitez participer, rejoignez le Groupe « Haute Comté : patrimoine et histoire locale ». Renseignements : 03 84 94 17 93 - Service Culture.